



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **31 mai 2021**

Décision n° **CP-2021-0569**

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Arty Farty pour l'événement Forum European Lab du 8 au 10 juin 2021**

service : **Délégation Développement responsable - Direction culture, sport et vie associative**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Van Styvendael

Président : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : mercredi 12 mai 2021

Secrétaire élu : Madame Nathalie Dehan

Affiché le : mardi 1er juin 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, M. Marion, Mme Runel, M. Debû, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Dehan, M. Bub, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, M. Gascon, Mme Fautra, M. Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, MM. Kabalo, Grivel, Mme Asti-Lapperrière, M. Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Commission permanente du 31 mai 2021**Décision n° CP-2021-0569**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Arty Farty pour l'événement Forum European Lab du 8 au 10 juin 2021**

service : Délégation Développement responsable - Direction culture, sport et vie associative

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 10 mai 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte

Depuis sa création en 2011 par l'association Arty Farty, le Forum European Lab imagine la culture et les médias de demain et a pour vocation d'ouvrir des espaces de dialogues et d'échanges pour penser et accompagner les transformations dans les champs de la culture et des médias : impact des outils numériques, transition écologique, diversification des modèles économiques, amplification des risques de désinformation, renouvellement des pratiques culturelles, etc.

Entièrement gratuit, le Forum European Lab se veut inclusif et ouvert à tous. Il cible ainsi le grand public, avec une attention particulière portée aux adolescents, étudiants, porteurs de projets et jeunes entrepreneurs culturels, professionnels, journalistes, membres de réseaux, etc.

Les bouleversements entraînés par la pandémie de la Covid-19 dont la mise à l'arrêt de la culture vivante pendant plus d'un an, avec un changement des usages culturels et une fragilisation d'un grand nombre d'acteurs de la création, imposent de réfléchir collectivement aux solutions pour l'après-crise, à l'échelle locale aussi bien qu'européenne.

Le Forum European Lab 2021 sera fortement mobilisé sur cet enjeu de sortie de crise en organisant des séries de conversations pour dessiner le monde d'après et en partageant les outils, moyens et solutions concrètes pour agir.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2020 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2020-4178 du 29 janvier 2020, la Métropole de Lyon a attribué une subvention d'un montant de 35 000 € à l'association Arty Farty pour l'édition 2020 du Forum European Lab.

Prévue sur le thème de l'indépendance des acteurs culturels et médiatiques en Europe au cœur de son éditorial, l'édition 2020 n'a pas pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire.

Son ambition était de rassembler différents acteurs culturels qui expérimentent et militent pour l'indépendance de leur secteur : nouveaux médias, tiers-lieux, festivals, labels et disquaires. À travers des ateliers, des débats, des plateaux radios, des performances, cette édition 2020 entendait, à la fois, connecter ces acteurs, tout en sensibilisant le public à ce phénomène actuel de concentration dans le secteur de la culture.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles de soutien à la filière culturelle prises par la Métropole, la subvention avait été maintenue malgré l'annulation de l'évènement, pour permettre à l'association d'honorer les frais engagés ou contractualisés.

III - Programme d'actions pour l'année 2021

Il s'agira de la 10^{ème} édition du Forum European Lab dont le thème sera La bataille des récits.

En 10 ans et 26 forums (de Séoul à Delphes, Madrid ou Lyon), le Forum European Lab a repéré de nombreux foyers de création et îlots d'indépendance qui, mis en réseau, forment des archipels de résistance reliés à l'échelle européenne et internationale. Les récits que produisent ces communautés interconnectées sont autant de visions du monde et de projets citoyens que le Forum European Lab se donne pour mission d'amplifier à travers la création d'espaces de dialogue et d'échanges. À cet engagement s'ajoute le soutien au développement de nouvelles formes de narration, de formats de diffusion et de médias émergents, notamment en Europe et en Afrique.

Un focus sera également fait sur les programmes Europe Creative de l'Union européenne, en augmentation de 50 % pour la période 2021-2027, afin d'accompagner les acteurs culturels dans la compréhension de ces programmes et la capacité à être candidat.

Conçu pour se dérouler entièrement en ligne, le Forum European Lab des 10 ans, est un forum-média qui se déploiera autour d'une plateforme de diffusion unique présentant un plateau radio et télé, une chaîne de discussions ainsi que des *workshops* et des performances. Si les mesures sanitaires le permettent, il prévoit de s'ouvrir également au public avec des jauges allant de 40 à 150 personnes.

L'audience cible est jeune, pour partie étudiante, ciblée sur les communautés créatives européennes, visant un objectif de 1 000 personnes par jour, avec une amplification de cette audience grâce à un système de rediffusion et de partage de contenus avec les partenaires de cette édition (web radio européennes, médias émergents, etc.).

IV - Budget et plan de financement prévisionnel pour 2021

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
programmation	14 400	autofinancement Arty Farty	60 000
production	24 640	Métropole	35 000
communication	23 260	Institut français/Africa 2020	7 500
technique	49 000	Europe creative	38 800
fonctionnement (personnel, assurances)	60 000	projet Européen (Sphera DG connect)	30 000
Total	171 300	Total	171 300

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 35 000 € au profit de l'association Arty Farty, pour l'organisation de la 10^{ème} édition du Forum European Lab du 8 au 10 juin 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Arty Farty pour l'organisation de la 10^{ème} édition du Forum European Lab du 8 au 10 juin 2021,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Arty Farty définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente décision.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 35 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P33O3589A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2021.